



TERMES DE REFERENCES POUR

“Une formation sur les cadres juridiques des étrangers, sur les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques au Maroc”

1. INTRODUCTION

Alianza por la Solidaridad est née avec la vocation de travailler pour un monde meilleur et durable pour toutes et tous, sans prendre en considération leur lieu de naissance ou de résidence. Notre travail, nos connaissances, notre expérience, ainsi que notre créativité sont investies dans la défense et la promotion des droits universels partout et pour toutes les personnes. Notre travail répond à la défense des droits des migrants, les droits de la femme partout dans le monde, la durabilité de l'environnement et la défense des droits des personnes affectées par les crises humanitaires. Pour cela, on sait bien qu'on doit construire une citoyenneté globale informée, critique qui veut s'impliquer dans les changements sociaux nécessaires afin d'avoir un monde qui place la personne et les droits humains au centre, ainsi qu'on est conscient que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

2. CONTEXTE DU PROJET :

A travers le projet "Améliorer les conditions de vie des femmes à Rabat, avec une prise en charge particulière aux femmes migrantes, à travers la promotion de leurs droits et ceux de leurs enfants et la création d'un environnement propice à leur intégration socio-économique ", Alianza por la Solidaridad (Alianza) et Amal ChababTakadoum (Amal) sont engagées pour promouvoir l'exercice des droits de l'homme, économiques, sociales, civiles et politiques des femmes d'origine subsaharien et leurs enfants au Maroc.

Le présent projet s'articulera autour de 4 axes complémentaires :

- 1) Accompagnement juridique et soutien aux femmes migrantes et autonomisation de leurs propres droits
- 2) La scolarisation des enfants de mères d'origine subsaharien, garantissant leur droit à l'éducation et favorisant la formation et insertion de leurs mères
- 3) L'insertion socioprofessionnelle et la création de moyens de subsistance décentes pour les femmes migrantes
- 4) La création d'un environnement favorable à l'inclusion et à la participation des femmes.

3.OBJECTIFS DU PROJET :

Objectif général :

Promouvoir l'exercice des droits humains, économiques, sociaux, civils et politiques des femmes d'origine sub-saharien et leurs enfants au Maroc

Objectifs spécifiques :

Améliorer les conditions de vie des femmes à Rabat, avec une attention particulière aux femmes migrantes, en promouvant leurs droits et ceux de leurs enfants et en générant un environnement favorable à leur inclusion socio-économique

Résultat 1 : Les femmes migrantes d'origine sub-saharienne installées dans la région de Rabat-Salé-Kénitra ont été accompagnées juridiquement et capacitées sur leurs droits (DDHH, DESC, DCP).

Résultat 2 : L'inclusion et la soutenabilité dans le système éducatif marocain des fils et filles de femmes migrantes d'origine sub-saharienne dans la ville de Rabat.

Résultat 3 : Promouvoir l'insertion d'un partenaire de travail et la génération de moyens de subsistance décentes pour les femmes migrantes d'origine sub-saharienne.

Résultat 4 : Générer un environnement favorable pour l'inclusion et la participation des femmes migrantes d'origine sub-saharienne dans le quartier de Takadoum.

4. OBJETIVOS DE LA FORMACION :

- ✓ Renforcer et améliorer l'accès des femmes migrantes et réfugiées à leurs droits juridiques et socioéconomiques.
- ✓ Sensibiliser et informer les femmes migrantes sur les dispositifs d'accompagnement et de protection disponibles.
- ✓ Encourager les femmes migrantes à défendre leurs droits et ceux de leurs enfants à travers des processus d'empowrement et d'auto-empowrement.
- ✓ Sensibiliser les personnels de l'association partenaire (Assistants sociales, agentes commentaires, formatrices et éducatrices) sur les droits des migrantes au Maroc et les dispositifs de protection juridique disponibles.

5. CONTENIDO DE LA FORMACION Y PRESTACION DEMANDADA :

- ✓ Cadre international et national des droits de l'Homme régissant le genre et les migrations. (Système national d'asile et de migration).
- ✓ Cadre légal et contexte national : Droits humains, droits des femmes et égalité (Droit civil, politique et droit socioéconomiques)
- ✓ Initiatives nationales : Les politiques publiques et les stratégies nationales pour les droits humains des femmes et égalité-Défit et contraintes-
- ✓ Obstacles juridiques et pratiques empêchant les migrants en situation irrégulière d'exercer leur droit à la santé.
- ✓ Cadre politique et juridique : le droit des migrants en situation irrégulière à la santé.
- ✓ Obstacles juridiques et pratiques empêchant les migrants en situation irrégulière d'exercer leur droit à un niveau de vie suffisant.
- ✓ Obstacles juridiques et pratiques empêchant les migrants en situation irrégulière d'exercer leur droit à la sécurité sociale.
- ✓ Cadre politique et juridique : le droit des migrants en situation irrégulière à la sécurité sociale.
- ✓ Obstacles juridiques et pratiques empêchant les migrants en situation irrégulière d'exercer leur droit au travail et leur droit à des conditions de travail justes et favorables.

- ✓ Cadre politique et juridique : le droit des travailleurs migrants en situation irrégulière au travail et à des conditions de travail justes et favorables.
- ✓ Connaissance du système judiciaire national, centrant sur le rôle intrinsèque des femmes, par leur implication active dans leur procédure judiciaire, où ils sont impliqués à partir de la connaissance de leur droit, en assumant la responsabilité. L'une des pierres angulaires de l'atelier sera d'articuler la capacité des femmes, exercée à partir de la prise de décision consciente comme sujets/Titulaires de droit.

6. POPULATION CIBLÉE :

- Formation de 60 femmes migrantes subsahariens à rabat (2 groupes de 30) chaque année de projet.
- Chaque groupe de femmes assistera à 3 modules de 18 heures au total : 1. Système national d'asile et de migration (6 heures) ; 2. DD civil et politique (6 heures) ; 3. DD socio-économique (6 heures).

8. PROPOSITION DU CANEVAS (Rapport Final) :

- ✓ Note méthodologique incluant les détails des approches liés à :
 - (i) cadre juridique relationnelle au système national d'asile et migration.
 - (ii) Droit civil et politique au Maroc ;
 - (iii) Droit socio-économique.
- ✓ Plan des séances pour la formation ;
- ✓ Rapport Global de la mission incluant un résumé exécutif de 3 pages devra être préparé en français.
- ✓ Le document support de la formation (Présentation PPT du contenu de la formation).
- ✓ Les documents appui de la formation (documentation à distribuer aux participantes).
- ✓ Analyse de la participation des bénéficiaires et évaluation de la formation du point de vue du/de la prestataire.
- ✓ Evaluation de la formation par les participantes (traitement et analyse des fiches d'évaluation remplies par les participantes).
- ✓ Recommandations et commentaires.
- ✓ Annexe avec les supports pédagogiques utilisés.

7. COMPÉTENCES ET QUALIFICATION REQUISES :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études dans les sciences sociales et juridique, droit international/ droits des migrants et développement.
- ✓ Être Avocat/te expert à la loi d'étranger au Maroc.

- ✓ Bonne compréhension de la politique migratoire au Maroc dans sa dimension interculturelle, droit humains, droit des femmes et droit de migrants/es au Maroc. Maîtrise de la loi 02 /03 et la législation qui le concerne. Maîtrise la loi d'égalité, les politiques de genre déployées par les institutions publiques concernant et le dispositif de protection juridique mis à la disposition des femmes migrantes et marocaines.
- ✓ Expérience de cinq ans au moins dans l'accompagnement juridique aux migrantes vers les services de la justice
- ✓ Maîtrise de techniques, dynamiques d'intervention socioculturelle, des méthodologies basées sur les approches ; droit, genre, intersectionnelle, approche participative et approche interculturelle.
- ✓ Bonne maîtrise du français et l'arabe (écrit et parlé).

8. CONTENU ET CONDITIONS DE PRESENTATION DES OFFRES :

Le/la formateur (trice)/ groupe de formateurs doit fournir dans son offre de service, son CV une note méthodologique exhaustive et étayée permettant d'évaluer la pertinence et la qualité de l'approche et du contenu proposé pour la formation, avec une proposition du budget et calendrier détaillé. Il doit aussi apporter la documentation administrative justifiant de sa capacité à être contracté comme prestataire de service et de son statut.

D'autre part, dans la définition de la proposition, la personne ou équipe consultant devra prendre en compte l'impact spécifique du COVID sur la situation des femmes migrantes au Maroc.

10. DATE LIMITE DE SOUMISSION :

Les propositions seront envoyées à l'adresse électronique : ochakkor@aporsolidaridad.org en indiquant la référence « **formation sur les cadres juridiques des étrangers** ».

La date limite de la réception des propositions sera le 20 avril 2021 à 23 h 59 mn.